ITUC CSI IGB

ITUC INTERNATIONAL TRADE UNION CONFEDERATION CSI CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE
CSI CONFEDERACIÓN SINDICAL INTERNACIONAL IGB INTERNATIONALER GEWERKSCHAFTSBUND

MICHAEL SOMMER
PRESIDENT
PRÉSIDENT
PRÄSIDENT
PRESIDENTE

SHARAN BURROW
GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
GENERALSEKRETÄRIN
SECRETARIA GENERAL

Bruxelles, 5 avril 2014

DECLARATION DE SOLIDARITE

Au nom de 311 Unions nationales et de 168 millions de travailleurs dans le monde, la Confédération syndicale Internationale (CSI) déclare sa solidarité pleine et entière avec l'Union marocaine du Travail (UMT), la Confédération démocratique du Travail (CDT), la Fédération démocratique du Travail (FDT) et toutes les autres organisations syndicales et forces de progrès qui se joindront ce 6 avril à la Marche nationale de protestation pour la défense du pouvoir d'achat, la dignité, la liberté et la justice sociale.

Il est en effet inadmissible que dans la plupart des pays du monde, les gouvernements continuent, comme au Maroc, à faire la sourde oreille face aux graves implications de leurs politiques économiques antisociales génératrices de plus de pauvreté, de chômage et de marginalisation des couches les plus démunis de la population.

Il est aussi inconcevable que ces mêmes gouvernements s'obstinent, en dépit des Conventions Internationales du Travail qu'ils ont librement signé, à faire fit de la voix des travailleurs exprimée à travers leurs organisations syndicales représentatives. Il est absolument temps que ces gouvernements, au Maroc comme ailleurs, admettent enfin qu'ils ont une obligation légale, politique et morale de tenir pleinement compte des revendications des organisations syndicales et d'en débattre dans le cadre d'un dialogue social, franc et constructif incluant tous les partenaires sociaux.

Partout dans le monde, il s'est avéré que toute autre politique ne peut conduire qu'à la dégradation continuelle de la situation économique, sociale et politique. Ni les violations des droits et libertés syndicales, ni le blocage des salaires et des revenus, ni la négation par ces gouvernements, tel qu'au Maroc, de leurs propres engagements sociaux ne peut permettre la solution des problèmes qu'ils rencontrent et dont ils sont les premiers responsables. Telle est la leçon de toutes les expériences passées et

Bd du Roi Albert II, 5, Bte 1 • B-1210 Bruxelles, Belgique
Tel : +32 (0)2 224 02 11 • Fax : +32 (0) 2 201 58 15 • e-mail : info@ituc-csi.org • http://www.ituc-csi.org

présentes dans le monde et il est vraiment temps que le gouvernement marocain en tienne finalement compte.

Saluant l'action syndicale, unitaire et exemplaire, de ce 6 avril 2014, la CSI fait siennes les revendications du mouvement ouvrier marocain pour la liberté, la dignité et la justice et réaffirme que le mouvement syndical international, indépendant et démocratique, sera en permanence aux cotés des ses organisations membres au Maroc pour dénoncer au niveau international avec la plus grande véhémence toute violation du droit syndical, ainsi que toute atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs au Maroc.

Vive la marche syndicale unitaire du 6 avril 2014.

Vive la solidarité syndicale internationale.

In Solidarity

Sharan Burrow
General Secretary